

ONE HEALTH : QUEL NOUVEAU RÔLE POUR LES INSTITUTIONS SANITAIRES ?

Orateurs : **Sylvie BRIAND**, Directrice de la préparation mondiale aux risques épidémiques à l'OMS | Suisse, **Ivo CLAASSEN**, Directeur Exécutif délégué, Directeur division médicaments vétérinaires de l'EMA | Union Européenne, **Dominique LE GULUDEC**, Présidente de la Haute Autorité de Santé – HAS | France, **Aurélien ROUSSEAU**, Maître des requêtes au Conseil d'État | France, **Benoît VALLET**, Directeur général de l'ARS Hauts-de-France ; Président du conseil d'administration de l'ANSES | France

Débat animé par **Olivier MARIOTTE**, Président de nile | France

Les institutions doivent renforcer la surveillance des épidémies émergentes

Actuellement 75 % des épidémies ont une origine zoonotique. Parmi elles, une grande majorité présente un potentiel pandémique considérable du fait de l'importante mobilité des populations et d'une forte densité humaine dans les centres urbains. Afin de répondre à ce risque croissant, le département des pandémies et épidémies de l'OMS a mis en place un système de surveillance qui, via un système de surveillance avec un reporting et des alertes, repère, sélectionne, étudie et vérifie des signaux de début d'épidémie. Par un tel moyen il devient aisé d'identifier les prémisses d'une épidémie et d'intervenir plus rapidement. En ce sens, les efforts de surveillance déjà initiés doivent être pérennisés et renforcés afin de couvrir l'intégralité des échelles concernées par les pandémies, allant donc de l'hyperlocal à l'international tout en considérant les échelles intermédiaires (régionale, nationale...).

Les institutions doivent collaborer et créer des coalitions pluridisciplinaires à l'échelle nationale et internationale

La crise de la Covid-19 a révélé l'importance d'une collaboration marquante entre tous les acteurs du monde de la santé mais aussi avec les acteurs issus d'autres secteurs. Caractérisé par une importante intersectorialité et interministérialité, le concept de One Health semble désormais déterminant pour penser la santé collectivement. En France, il trouve son expression au travers de trois entités contribuant à souligner sa réalité, sa matérialité et son opérationnalité. L'Agence Nationale pour la Sécurité Environnementale, la santé au travail et la santé alimentaire (ANSES) assure une prise de décision collégiale avec de multiples acteurs des ministères de la santé, du travail, de l'agriculture, de l'environnement, de la consommation et répression des fraudes. Le Comité d'Animation des Systèmes d'Agences (CASA) constitue une instance de travail collectif, au plus haut niveau entre la Direction Générale de la Santé, et les principaux opérateurs nationaux des politiques de prévention et de sécurité sanitaire. Enfin, le Comité Interministériel pour la Santé (CIS) participe à l'élaboration d'une stratégie nationale pour la santé. Par ailleurs, la Haute Autorité de Santé (HAS) contribue, au travers de ses différentes missions à la mise en place d'une politique fondée sur le concept de One Health. Elle intervient ainsi dans le champ de la gestion des pandémies (mise sur le marché rapide des tests, vaccins et nouveaux médicaments), sur les questions d'antibiorésistance (élaboration d'indicateurs de qualité et sécurité des soins concernant les infections liées aux soins, recommandations de bonnes pratiques sur l'usage des antibiotiques, etc.) et sur les questions environnementales (participation au plan Santé Environnement 20-24, etc.)

Au niveau européen, l'Agence Européenne du Médicament (EMA) participe à la politique One Health à travers notamment deux principales initiatives : le développement par les agences de programmes de collaboration visant à réduire le risque de résistance antimicrobienne et la création d'une coalition avec les états membres contribuant à accélérer la réponse aux différentes maladies émergentes.

Par conséquent, il conviendra de retenir que le concept de One Health est conditionné par une acculturation des agences, une plus grande pluridisciplinarité et coordination aussi bien nationale qu'internationale dans la perspective d'un plus grand partage de connaissances et expertises. En ce sens, il est grand temps que l'ensemble des acteurs prenne conscience de la nécessité à dépasser le travail en silo au profit d'une collaboration aussi vertueuse que performante.

Les institutions doivent réduire les inégalités sociales pour favoriser la prévention au niveau local

Aujourd'hui, la santé ne peut plus être décorrélée de la question sociale et des inégalités. Il ne s'agit plus simplement de problèmes de communication, d'organisation et de clarté des institutions, mais il s'agit de chercher à créer les conditions propices à la réalisation d'une politique One Health. Cela se traduit par des objectifs clairs : atteindre les populations les plus éloignées du système de soins, créer plus de proximité avec ces dernières et traduire localement les démarches de prévention et de promotion de la santé.

Les institutions doivent former les acteurs de demain aux questions de One Health

Désormais il semble essentiel de confronter, former et informer l'ensemble des acteurs d'aujourd'hui et de demain sur les questions de la politique One Health et sur sa transversalité entre les différents protagonistes. Il existe une multitude d'acteurs pouvant participer à la formation One Health : l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) qui forme des directeurs d'établissements de santé ; les facultés de santé qui regroupent les futurs professionnels de santé (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, pharmaciens et sage-femmes). Aussi, le sujet étant interministériel et intersectoriel, les implications d'une politique One Health gagneraient à être enseignées dans d'autres secteurs et facultés, à l'instar du secteur environnemental dont on sait qu'il est intimement lié à celui de la santé.

Les institutions doivent mieux informer les populations pour favoriser des meilleures décisions de santé

De manière générale, l'apparition d'épidémies est source, notamment à travers les réseaux sociaux de rumeurs et « d'infodémies ». La prolifération d'informations (possiblement contradictoires et parfois difficilement fondées sur des preuves) contribue à générer une certaine confusion et incertitude dans l'esprit des populations. Le rôle et le devoir de l'OMS est donc d'assurer un meilleur accès aux informations scientifiques afin d'éclairer et guider les décisions du grand public.